

LE FONTANILOIS

JUILLET 2022



**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
UNE RENCONTRE
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

**MOUSTIQUE TIGRE
LE BON MOMENT
POUR "ZAPPER"**

**TRANQUILLITÉ
UN ÉTÉ
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil
Cornillon**

Permanences d'inscriptions à la cantine et au périscolaire du matin

Chaque année, un nouveau dossier doit être constitué.

Pour une inscription ou réinscription dès la rentrée au service cantine et/ou périscolaire du matin sur l'année 2022-2023, vous pourrez télécharger le règlement cantine/périscolaire à partir du 30 juin 2022 sur Issila (fontanil.issila.com) où seront listés les documents à fournir pour constituer votre dossier. Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.

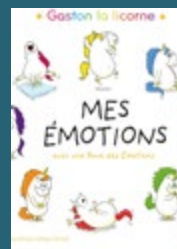
Votre dossier complet devra être envoyé, par mail, à lrenard@ville-fontanil.fr, ou déposé en mairie impérativement avant le 15 août 2022. Pour tout dossier déposé après cette date, les enfants ne pourront pas être inscrits pour la semaine de la rentrée du 1^{er} et 2 septembre 2022.

Une fois votre dossier complet validé, les comptes Issila seront débloqués à partir du 22 août pour vous permettre de gérer vos inscriptions, sous réserve que la famille ne dispose pas d'impayés dans un service municipal.

Pour les inscriptions effectuées à partir du 1^{er} septembre, prévoir une semaine de traitement de dossier.

Pour tous renseignements, joindre le service scolaire au 04 76 56 56 41 ou 04 76 56 56 56.

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



DOCUMENTAIRE JEUNESSE

« Gaston la licorne, mes émotions » d'Aurélien Chien Chow Chine

Un recueil de 8 émotions de Gaston, la licorne dont la crinière change de couleur selon ses émotions. Aurélien Chien Chow Chine, sophrologue, prend la parole pour expliquer les émotions et apporter des solutions. Une roue des émotions est fournie avec l'ouvrage pour aider l'enfant à exprimer les émotions qu'il ressent.



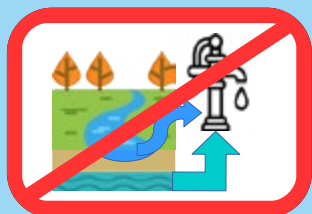
ROMAN ADULTE

« Merci, Grazie, thank you » de Julien Sandrel

Gina gagne le jackpot au casino, et se souvient qu'une voyante, vingt ans plus tôt, lui avait prédit la fortune et la mort peu après. Alors, à quatre-vingt-cinq ans, elle décide de ne pas perdre de temps et de parcourir le monde pour tenter de remercier tous ceux qui ont aidé sa famille italienne, émigrée aux États-Unis, à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Très vite son amie Olga, créature fantasque, et sa petite-fille Chloé, de retour de Singapour, veulent l'accompagner dans son périple.

SÉCHERESSE - ALERTE NIVEAU 2/4

L'aggravation de la situation des cours d'eau et des nappes sur notre département conduit le préfet de l'Isère à renforcer les mesures d'économie d'eau. Les Fontanillois sont invités à être particulièrement attentifs à l'utilisation de cette ressource et au respect des mesures de restriction rappelées ci-dessous.



INTERDICTION entre 11h et 18h des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau.



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage de l'eau)



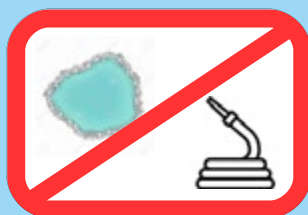
INTERDICTION entre 11h et 18h d'arroser les pelouses, espaces verts, jardins potagers, stades et autres espaces sportifs



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert. **INTERDICTION** de prélever dans ces fontaines si l'arrêt et techniquement impossible



INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privées (hors première mise en eau après construction). **INTERDICTION** de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de remplissage ou maintien du niveau des plans d'eau à usage personnel



INTERDICTION de laver les voiries et de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératifs sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)

ÉDITO



L'été approche, et avec lui ce traditionnel temps de repos, de pause et de transition. Prenons le temps de poser notre regard sur ces derniers mois. Après deux années marquées par la crise sanitaire, nous avons retrouvé peu à peu nos animations et temps forts. La fête des écoles a rassemblé de nombreuses familles après trois éditions annulées, pour le plus grand plaisir de tous. Des événements festifs comme une fête foraine et un spectacle en plein air ont marqué ce début d'été, tout comme des rencontres culturelles et des festivals, pour ne citer que les Clefs de l'Aventure et le Retro Game Alpes. De nombreux projets ont été relancés, au sein des équipements municipaux et des associations. D'autres poursuivent leur avancement comme le chantier d'extension du groupe scolaire ou la rénovation de la rue du Rafour.

Avant de relancer une nouvelle saison toujours plus dynamique et conviviale, au service de notre qualité de vie et du vivre ensemble, je souhaite à chacun d'entre vous de profiter de vacances sereines et apaisées.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour le Forum des associations, qui permettra à tous les Fontanillois de s'engager dans de nouvelles activités. Tout en restant disponible, avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour vous accompagner dans votre quotidien à chaque moment de l'année.

Bel été à toutes et tous

*Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier*

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4- 20
ACTUALITÉS

21
ATRIUM

23-23
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



@VilleFontanil

Le Fontanillois - Publication mensuelle

Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier

Rédacteur en chef : Chloé Lafort

Conception graphique : Laurent Gataleta

Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, PatJmG, Eric Gallou

Imprimé en France par Coquand Imprimeur.

Tirage à 1 800 exemplaires.



CONCOURS DES PHOTOS ET DES MOTS DOUX

Une nouvelle sélection

Pour cette cinquième édition du concours « Objectif Photo », les candidats étaient invités à illustrer la thématique « un mot doux s'est glissé dans la photo ». Un thème qui a inspiré de nombreux photographes amateurs ou professionnels du territoire, ainsi que des enfants dans la catégorie Jeunesse.

Après une étude approfondie des propositions réceptionnées, le jury de sélection a rendu son verdict. Retrouvez dès à présent les noms des photographes lauréats sur www.ville-fontanil.fr, rubrique « Culture ».

Pour découvrir les photographies sélectionnées, il faudra patienter. L'inauguration de l'exposition se tiendra **samedi 24 septembre à 10 h 30 (devant le gymnase Lionel terray)**, en présence des photographes et de l'équipe municipale. Les prix décernés par la municipalité **en partenariat avec le studio Atelier Photo 38** seront remis aux lauréats à cette occasion.

Les Fontanillois et visiteurs pourront dès lors découvrir les vingt-deux photos - imprimées et installées sur les candélabres - qui valoriseront l'espace public en se déplaçant dans les différents quartiers du Fontanil-Cornillon au cours de l'année.



GALERIE UNE VISION TOUT EN COULEURS

Christian Vogel, entre nature et musique

La Galerie de l'ATRIUM accueillait l'exposition de l'artiste Christian Vogel, du 2 au 12 juin. Le soir du vernissage et au cours des permanences, les visiteurs ont pu échanger avec le peintre originaire d'Alsace, installé aujourd'hui au Versoud. C'est à travers **une sélection de toiles aux influences variées, aux tons impressionnistes et aux couleurs fauvistes** que Christian Vogel donnait à voir une partie de son grand talent, nourri de ses nombreuses rencontres et expériences artistiques.

Pendant quelques jours, le public est entré dans **l'univers multiple d'un artiste unique**, exprimant à travers ses pinceaux **son amour de la nature, des voyages mais aussi de la musique**. Violoniste passionné, l'artiste aux multiples facettes exposait aussi des représentations de l'instrument à cordes sous des formes abstraites et oniriques, à l'image de son style « protéiforme ».

Christian Vogel expose en France et à l'étranger. Sa peinture est présente dans de nombreuses collections et établissements publics.

Pour suivre le travail de l'artiste : christian.vogel.pagesperso-orange.fr



“

DANIELLE TASSEL
Conseillère Municipale

Nous étions ravis d'accueillir Christian Vogel dans notre Galerie. Recevoir des artistes et pouvoir échanger avec eux est une grande chance. Je ne peux que vous encourager à pousser la porte de l'ATRIUM au cours des différentes permanences proposées en soirée ou le week-end, pour venir échanger avec eux, découvrir leur travail et vous laisser porter par d'autres inspirations.



PROXIMITÉ RÉUNION DE QUARTIER

Nouvelle rencontre entre élus et habitants

Samedi 4 juin, les habitants du secteur du centre-village étaient conviés à une nouvelle réunion de quartier, après l'annulation de la précédente édition en raison d'une météo d'avril... enneigée ! C'est cette fois sous un beau soleil de printemps qu'une vingtaine de riverains ont rencontré une partie de l'équipe municipale, afin d'échanger sur leur quotidien et leurs idées pour la vie du village.

Le maire Stéphane Dupont-Ferrier, comme à son habitude, a répondu aux questions et écouté les suggestions. Des notes ont été prises, et un document synthétisant les points évoqués sera prochainement distribué avec des précisions apportées.

Un pot convivial clôturait la rencontre sous la halle, en toute convivialité.



MJC BALADE CONTÉE

Un club « Nature Vivante » et de premières rencontres

La MJC du Fontanil créait le 10 mai dernier le Club « Nature Vivante », à l'issue d'une réunion de fondation qui rassemblait des passionnés de nature, des animateurs spécialisés et des personnes ravies d'exprimer leurs attentes. L'objectif de ce nouveau club est de **permettre aux habitants intéressés par la nature et la transition énergétique d'avoir accès localement à des activités collectives sur les sujets de leurs choix**. Les participants, au cours de la rencontre, ont notamment proposé des idées autour des plantes sauvages, des comestibles et médicinales, des ateliers créatifs, du jardinage, des ateliers pour faire soi-même des produits naturels, des réflexions autour de la mobilité, de l'énergie et du climat.

La première action de ce nouveau club était la **balade contée à Mont-Saint-Martin** le samedi 11 juin. Vingt-et-une personnes dont six petits enfants ont suivi Laure, animatrice nature professionnelle, conteuse et musicienne. 3h30 de promenade pour observer les plantes, les traces d'animaux, le paysage et s'enrichir des apports de Laure et des participants sur la faune, la flore, les arbres. **Trois contes accompagnés de guitare, flûte et clochettes** ont fait rêver les participants : les adultes ont retrouvé leur âme d'enfant.

Tous les participants se sont dits ravis de cette première expérience en espérant que d'autres suivront.

Pour être informé du programme de l'année 2022-2023, il suffit d'être adhérent à la MJC (coût : 10 €/an) et de s'inscrire à l'activité « Club Nature Vivante ».

Pour participer à la création du programme des activités, il est nécessaire d'assister à la **réunion de programmation le vendredi 30 septembre de 20 h à 21 h 30 à la MJC**.

Le club est géré par ses membres, qui organisent, à tour de rôle et selon leurs envies, des sorties, des conférences, des soirées à thème.

L'inscription au club est gratuite. Cependant, la participation financière aux différentes activités varie selon le coût des activités choisies (animation bénévole ou payante, frais de transport, matériel ou autre redevance...)

www.mjc-fontanil.fr





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une rencontre intergénérationnelle autour des gâteaux et du jeu

L'idée a pris racine au sein de la commission « Culture, Sport et Loisirs », mais elle a rapidement mobilisé l'ensemble des jeunes élus du Conseil Municipal. Une rencontre autour d'un concours de gâteaux intergénérationnel « Seniors/Juniors » se tenait mercredi 22 juin à la Résidence Mutualiste, pour le plus grand plaisir des enfants et des aînés.

UN CONCOURS INTER-ÂGE

La gourmandise et la rencontre étaient au rendez-vous de cette **action portée par le Conseil Municipal des Enfants**. Réunis au sein de la Résidence Mutualiste, les jeunes Fontanillois ont partagé avec les résidents **un après-midi savoureux, propice à l'échange et à la transmission**. C'est à travers un **concours de gâteaux** que la magie de la rencontre a opéré.

Avant de présenter les desserts, Jean Reynaud, adjoint en charge de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative, accompagné de Brigitte Mangione, adjointe chargée des loisirs et de l'animation et de Danielle Tassel, conseillère municipale, ont remercié chaleureusement les membres du jury, les enfants et l'équipe de la Résidence Mutualiste pour leur **participation à ce**

projet de rencontre entre générations. Fabienne Deplante, directrice de l'établissement, avec Carole Kauffmann, gouvernante, et Charlene Cormier, animatrice, avaient tout préparé pour installer le jury et associer les résidents à cette initiative.

Puis les choses sont devenues sérieuses. Trois gâteaux étaient en compétition. **Le jury composé de quatre résidents**, Monique Geymond, André Salado, Primitivo Gomez et Renée Sellies, et **trois jeunes élues**, Clarice, Jade et Lisa ont dégusté avec beaucoup de concentration les desserts réalisés par leurs camarades : un gâteau vanille, mascarpone et framboises, un gâteau au yaourt et au chocolat ainsi qu'une charlotte aux fruits. Après un temps de réflexion et d'échange, les participants ont procédé au vote. Surprise au moment

du dépouillement : **le gâteau au yaourt et chocolat ainsi que la charlotte aux fruits sont arrivés exæquo avec 3 voix chacun**. Il a donc été demandé à un « membre d'honneur », M^{me} Duc Maugé, de départager les deux douceurs. **C'est sans hésitation que la résidente a désigné la charlotte**, qui a remporté le concours sous une pluie d'applaudissement.

Le jeune pâtissier Maël s'est vu offrir par M^{me} Deplante, au nom de l'équipe de la Résidence Mutualiste, **une place pour le safari de Peaugres**, tandis qu'Octave et Elsa, arrivés deuxième et troisième, recevaient chacun une place de cinéma. Des **diplômes** étaient également remis aux trois lauréats, ravis de cette expérience gourmande pas comme les autres.



“

FABIENNE DEPLANTE

Directrice de la Résidence Mutualiste

« Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir cette initiative au sein de notre établissement, avec des enfants bienveillants et impliqués. Nous avons vu certains de nos résidents se transformer au contact des enfants, et s'ouvrir à la rencontre. La relation intergénérationnelle apporte de nombreux bienfaits aux personnes âgées. »

“

JEAN REYNAUDAdjoint chargé de l'action éducative,
de la jeunesse et de la vie associative

« L'objectif de cette rencontre était avant tout d'encourager la rencontre entre les générations, et de valoriser pleinement chaque étape de la vie. Jeunes et anciens avaient tous quelque chose à offrir et à recevoir. Les enfants se sont impliqués avec beaucoup de cœur dans ce projet, tout comme l'équipe de la Résidence Mutualiste et les résidents qui ont partagé ce beau moment de rencontre. »

**DES JEUX POUR MIEUX SE RENCONTRER**

Si le concours permettait de savourer de bons gâteaux, la rencontre était surtout l'occasion de valoriser un temps de partage entre générations. Après la dégustation, place était faite aux **jeux de société**, que les enfants et les aînés ont particulièrement appréciés. Tout au long de l'après-midi, et autour de jeux comme « Ni oui ni non », la « Bataille » ou « Puissance 4 », les résidents et les enfants se sont affrontés avec le sourire, sans voir le temps passer.

« *Ils nous ont offert beaucoup d'amour c'était génial !* » résume Jade après cette journée.



L'initiative sera reconduite pour de nouvelles rencontres entre générations.

Dernier Conseil Municipal pour quatre jeunes élus

Après une année bien remplie et de beaux projets menés au profit des Fontanillois, les huit jeunes conseillers municipaux se sont réunis lundi 27 juin pour le dernier Conseil Municipal de l'année.

Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier et son adjoint Jean Reynaud ont dans un premier temps rappelé les **objectifs de l'institution mise en place cette année**, avant de laisser la parole aux enfants. Tour à tour et en binômes, **les jeunes élus ont présenté les projets** qu'ils ont portés. **Concours de gâteaux à la Résidence Mutualiste, visite du centre de tri Athanor, projet de sensibilisation à la pollution, aménagement de la cour de l'école...** Les différentes actions réalisées avec l'accompagnement des élus Jean Reynaud, Brigitte Mangione, Danielle Tassel, Nadège Callejon et Annie Lacassin ont contribué à **créer du lien et à sensibiliser, grâce à la motivation d'une assemblée très impliquée.**

Cette séance marquait aussi le **départ de quatre jeunes élus de CM2**, comme le prévoit le règlement de l'institution. Lisa, Jade, Maël et Arthur se sont vus remettre solennellement **un diplôme d'honneur, en remerciement des missions accomplies.**

Après la traditionnelle photographie de groupe, les élus, les enfants et leurs familles ont partagé un verre en toute convivialité. **L'année prochaine, et après de nouvelles élections en octobre, quatre nouveaux élus de CM1 rejoindront le Conseil Municipal.**



SANTÉ ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

Fortes chaleurs : protégez-vous !

En cas d'épisode de fortes chaleurs ou de canicule, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées, en situation de handicap et certains adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) sont particulièrement vulnérables et risquent une déshydratation. **Il est donc important de rappeler les gestes simples permettant d'éviter les accidents :**

- Évitez les sorties et les activités physiques (sports, jardinage, bricolage, etc.) aux heures les plus chaudes (entre 12 h et 16 h).
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, afin de provoquer des courants d'air.
- Buvez régulièrement de l'eau.

ATTENTION - En cas de symptômes de coup de chaleur (étourdissements, nausées, maux de tête, propos incohérents, perte d'équilibre ou de connaissance), appelez le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers).

Un numéro spécial « Canicule info service » est à votre disposition : 0 800 06 66 66

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

LE CCAS SE MOBILISE POUR LES PERSONNES FRAGILES



En ce début d'été, les membres du Centre Communal d'Action Social se mobilisent pour accompagner les personnes vulnérables particulièrement sensibles à la chaleur. Un registre est mis en place pour identifier, contacter et visiter les personnes concernées en cas d'épisode caniculaire.

Nous comptons sur vous pour signaler les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Nous vous invitons à vous inscrire ou inscrire vos proches auprès du CCAS du Fontanil-Cornillon en contactant le 04 76 56 56 56.

TRANSPORT SÉCURITÉ DES PASSAGES À NIVEAU

De nouveaux dispositifs aux passages à niveau du Fontanil-Cornillon

L'établissement Infrapôle Alpes de la société SNCF réseau met en place de nouveaux dispositifs aux passages à niveau des départements de l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère, notamment au Fontanil-Cornillon.

Actuellement, dans le cadre de signalement d'anomalie sur un passage à niveau, des postes téléphoniques sont à disposition. Prochainement, ces postes seront supprimés et remplacés par des panneaux indiquant le numéro de téléphone à contacter ou le QR Code à scanner ainsi que la démarche à suivre pour déclarer un signalement.

De ce fait, ces panneaux seront volontairement cachés en attendant le changement d'installation. Ils seront accessibles et démasqués lors de leur mise en service, au premier trimestre 2023. **Par conséquent, il est demandé aux riverains de laisser intactes les protections des nouveaux panneaux.**



INFO

Le passage à niveau n° 81 rue Babièrera sera fermé du 27 juillet au 2 septembre 2022, dans le cadre de travaux de modernisation de la ligne.

Une déviation sera mise en place pendant cette période.



Un été en toute sérénité

La qualité de vie des habitants et la préservation de leur environnement quotidien sont au cœur des priorités portées par la municipalité. C'est dans cet objectif et afin que chacun puisse vivre sereinement que la Ville s'est engagée dans différents dispositifs de prévention de la tranquillité publique, en lien avec les forces de l'ordre. Tout au long de l'année, et plus particulièrement en cette période estivale, de plans d'action se mettent en place pour vous permettre de partir l'esprit léger.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

À l'approche des départs en vacances, la Police Municipale Intercommunale de Saint-Egrève et du Fontanil-Cornillon ainsi que la Gendarmerie se mobilisent et renouvellent l'**Opération Tranquillité Vacances**.

La démarche permet aux forces de l'ordre d'effectuer des **patrouilles régulières à proximité des habitations signalées, pendant l'absence des propriétaires**. Ces rondes sont effectuées de manière aléatoire, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler un domicile.

Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, il convient de s'inscrire en ligne en remplissant un formulaire sur le site de la Ville du Fontanil-Cornillon ou de vous rendre en gendarmerie.

Rendez-vous sur www.ville-fontanil.fr,
rubrique Police Municipale.

“

SALVATORE CATALGIRONE

Conseiller municipal en charge de la sécurité
et de la tranquillité publique



« Dans la continuité de la mise en place de notre police pluricommunale Saint-Egrève/Le Fontanil-Cornillon et de la vidéoprotection, nous poursuivons nos actions au service de la préservation de la tranquillité publique. Ces dispositifs complémentaires viennent resserrer le lien entre les forces de l'ordre et la commune, tout en encourageant la solidarité entre voisins. »

LA PARTICIPATION CITOYENNE, UN DISPOSITIF POUR DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ



Le dispositif national de « participation citoyenne » consiste à **sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier** et à les associer à la **protection de leur environnement**. La Ville du Fontanil-Cornillon s'est engagée dans la démarche avec la gendarmerie afin de le déployer sur la commune.

Depuis la signature d'un protocole encadré par le Préfet, le Maire et les forces de sécurité de l'Etat, des actions ont été menées pour **former des citoyens et les accompagner dans leurs missions**. L'objectif est d'encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, dans un cadre légal très clairement défini.

Quel est le rôle du citoyen volontaire ?

Le citoyen volontaire, après avoir été informé clairement de son rôle par la gendarmerie, s'investit en signant un « engagement » sur ses missions et ses limites.

- **Posture de vigilance** accrue à l'égard des comportements suspects ou inhabituels aux abords de son habitat ou ceux de son voisin.
- **Comportement préventif** sur son lieu de vie tout en sensibilisant aux bonnes pratiques.
- **Réflexe du signalement** pour aviser l'autorité compétente.

Des systèmes de priorisation sont mis en place pour permettre le contact direct avec les gendarmes.

Le citoyen doit agir dans le respect des libertés individuelles, avec interdiction absolue d'avoir une initiative personnelle visant à se substituer aux missions des forces de l'ordre ou du maire.

Si vous souhaitez vous investir, nous vous invitons à adresser votre candidature à contact@ville-fontanil.fr



Culture, Sport, Bons Plans...
La carte où t'as tout !

COUP DE POUCE

Le Département soutient les activités des collégiens

À la rentrée prochaine, fini le chéquier papier Pack' rentrée pour les collégiens ! Place à Tattoo Isère, où t'as tout : la nouvelle carte d'avantages sport, culture, loisirs pour les activités des collégiens.

Le Département, en collaboration avec la Caf de l'Isère, lance le nouveau dispositif Tattoo Isère qui remplacera pour la prochaine rentrée scolaire le Pack'loisirs. Plus simple et plus avantageux, il permettra d'aider près de 65 000 collégiens du territoire à s'inscrire dans des associations.

Fonctionnant sous la forme d'un **porte-monnaie magnétique**, la carte désormais gratuite sera créditée d'un montant de 60 € à dépenser pour des activités sportives, culturelles et artistiques. **Cette somme sera bonifiée par la Caf de l'Isère** à hauteur de 45 € pour les activités culturelles et artistiques des familles dont le QF est inférieur à 800 €.

La commune qui était partenaire du dispositif depuis 2017 à travers le Pass'Culture (l'une des contremarques du Pack'loisirs) rejoint la dynamique et accompagne cette évolution qui permettra notamment aux collégiens inscrits à l'école Fonta Musique de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 105 € pour une inscription annuelle, contre 15€ auparavant.

Pour en bénéficier, il faudra **s'inscrire en ligne** sur le site du Département de l'Isère puis solliciter la commune à réception de la facture pour demander la déduction du montant souhaité sur la cagnotte disponible.

Inscrivez-vous gratuitement et rapidement afin de recevoir à la rentrée scolaire la carte Tattoo Isère dans votre boîte aux lettres :
www.isere.fr/carte-tattoo

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Le dispositif devient gratuit pour les 65 000 collégiens isérois (avant c'était 8 euros).
- La carte Tattoo Isère, c'est une seule carte pour toute la scolarité au collège (avant c'était un chéquier à commander tous les ans).
- Une cagnotte de 60 euros financée par le Département de l'Isère pour les inscriptions annuelles aux activités sportives, culturelles ou artistiques (avant c'était deux chèques de 15 euros).
- Un bonus culture de 45 € financé par la Caf de l'Isère pour les familles dont le QF est inférieur à 800 €, soit 105 euros d'avantages.
- 10 € par an pour les achats en librairie déductible des 60 € de la cagnotte (avant c'était 8 euros).
- C'est un outil de paiement et une application sécurisée pour effectuer directement les transactions chez les partenaires affiliés (avant c'était des chèques à remettre au partenaire).
- Des bons plans proposés toute l'année depuis l'espace partenaire Tattoo Isère (offres spéciales, réduction, gratuité... pour des places de cinéma, billetteries sportives, spectacles...) qui viendront remplacer les bons de réduction du Pass'loisirs.
- **Ce qui ne change pas** : le bon d'achat de 10 euros en librairies.

Le bon moment pour « zapper »

La saison chaude s'installe, et avec elle le Moustique Tigre. Plusieurs actions de terrain ont été mises en œuvre sur la commune pour lutter contre cet insecte aussi nuisible par sa piqure douloureuse que dangereux par les maladies qu'il peut véhiculer.

Le Moustique Tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Tous les contenants doivent être surveillés et vidés régulièrement. C'est en adoptant tous ensemble quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous réussirons à l'éloigner et empêcher sa prolifération.

Pour accompagner ces bonnes pratiques, la Ville du Fontanil-Cornillon a rassemblé tous les conseils sur le sujet sur le site de la Ville, et multiplie les initiatives pour sensibiliser les habitants : formations, citoyens relais, réunion publique... Pour aller plus loin, elle soutient également le développement d'une application inédite et gratuite : ZZZAPP.



VOUS N'AVEZ PAS ENCORE TÉLÉCHARGÉ L'OUTIL ?
N'attendez plus et rendez-vous sur les plateformes Apple et Android.

zzzapp

ZZZAPP, ÇA MARCHE !

83 Nombre d'utilisateurs actifs sur la commune du Fontanil-Cornillon (au 26 juin 2022)

402 Nombre de zaps enregistrés depuis le lancement de l'application
242 verts, 93 jaunes, 67 rouges

DES ACTIONS CONCRÈTES

Chez les particuliers

14 diagnostics réalisés avec l'intervention de l'élú référent et de 5 citoyens relais formés.

Sur l'espace public

- Deux fontaines curées, suite à l'identification de nids à moustiques.
- Un piège à moustiques installé au multi-accueil.
- Des actions de prévention au cimetière.



Les signalements géolocalisés par l'application permettent de cibler les actions à mener.

ZZZAPP, COMMENT CONTRIBUER ?

- 1)** Vous exprimez un niveau de nuisance sur un lieu identifié.
3 niveaux de nuisance : faible, moyen, important. Votre signalement est référencé en temps réel sur une carte partagée et disponible sur l'application.
- 2)** Vous recevez des conseils pratiques et personnalisés pour mettre en place des actions préventives ou curatives.
Des actions à effectuer sont proposées quotidiennement pour prévenir ou agir.
- 3)** Vos alertes font l'objet de rapports transmis à la commune.
Ces informations permettent d'identifier les zones les plus concernées et d'orienter les actions de la collectivité sur les espaces publics. Concernant les zones privées, des Citoyens Relais formés sur la lutte contre le moustique pourront intervenir chez vous, afin de vous accompagner.

Télécharger gratuitement l'application



zzzapp.co

Le nombre de zaps et d'utilisateurs actifs progresse de semaine en semaine !

La mobilisation de chacun permettra d'enrichir les données collectées, et d'accompagner l'évolution de cet outil pilote, en phase de développement.

Votre action compte ! Alors, zappez !

Pour tout renseignement ou pour solliciter un accompagnement dans la lutte contre le Moustique Tigre, contactez la mairie par mail à contact@ville-fontanil.fr.

FESTIVAL LE RENDEZ-VOUS DES GAMERS

Rétro Game Alpes

Après deux années de report à cause du COVID, c'est avec une grande satisfaction que les organisateurs ouvraient cette nouvelle édition du Rétro Game Alpes.

Près de 1 300 passionnés de tous âges ont profité de trois jours d'accès illimité à l'Espace Claretière, transformé le temps d'un week-end en grand salon dédié à l'univers du jeu.

Toute l'équipe de Wake on Lane était présente pour guider et conseiller, petits et grands dans un dédale de flippers, de consoles et de jeux d'arcade.

Les visiteurs étaient invités à jouer des parties payantes sur un flipper caritatif. **Les gains récoltés ont permis de verser 175 € à l'association « Debout avec Nils »**, qui a pour but d'aider le jeune Nils à progresser et devenir autonome malgré sa paralysie cérébrale dystonique (helloasso.com/associations/debout-avec-nils)

839 billets ont été vendus lors de la tombola et le tirage au sort a permis à une famille des Monts du Lyonnais de repartir avec le flipper « Time Machine ».

L'association donne rendez-vous à tous les gamers l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

® photos : Wake on Lane



Le Forum des Associations se prépare

Samedi 3 septembre 2022, les associations fontanilloises donneront rendez-vous aux habitants pour le traditionnel Forum de rentrée. L'occasion pour les visiteurs de s'inscrire à de nouvelles activités.

De 9 h à 12 h à l'Espace Jean-Yves Poirier, une vingtaine d'associations et les représentants qui les font vivre seront présents pour **accueillir et renseigner les Fontanillois**. Toute la matinée, les habitants pourront échanger avec les bénévoles autour de stands en intérieur, mais avec quelques nouveautés. Le Rond-point des Arts proposera notamment une **démonstration de peinture acrylique et d'aquarelle** effectuée par la professeure sur le stand toute la matinée. **D'autres présentations sportives et artistiques se tiendront également sous la halle**. On ne vous en dit pas plus !

Si ces deux dernières années de Covid ont fragilisé les associations et la continuité des activités proposées, cette nouvelle année laisse présager une reprise bien méritée, avec le retour de conditions plus favorables. **La Ville du Fontanil-Cornillon, qui organise l'évènement, encourage chaleureusement ses habitants à participer à cette rencontre, et à soutenir les associations qui font tant pour la vie locale et le bien-vivre du Fontanil-Cornillon.**

Une buvette et petite restauration seront proposées pour davantage de convivialité.

SCOLAIRE DÉCOUVERTE

Un classe verte « nature » en Savoie

En cette fin d'année, les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école du Rocher sont partis en classe verte en Savoie. Accompagnés par les enseignants Anne Blechet, Stéphane Cherrière, Jean-Charles Peloux, et six parents, les jeunes élèves ont pris la route mardi 7 juin en direction du **centre Neige & Soleil à Bramans**. Pendant trois jours, les élèves ont profité de paysages de montagne, en empruntant **différents parcours de randonnée**. Mardi après-midi, peu après leur arrivée, depuis le col du Mont Cenis, puis le lendemain mercredi toute la journée dans le parc de la Vanoise, au départ du refuge de Bellecombe à 2300 mètres, jusqu'au sommet de la pointe de Lanserlia à 2909 mètres. Le jeudi matin, les enfants ont visité la fromagerie de Lanslebourg.

Les écoliers n'étaient pas partis en voyage depuis mai 2019, lors d'une classe découverte à Nîmes. Ce projet chiffré à 14 900 € a été cofinancé par la Ville du Fontanil-Cornillon (6 000 €), l'APE (2 600 €), les parents (5 500 €) et la coopérative scolaire (800 €). Il a permis aux élèves de **prendre un bon bol d'air, associant activité physique et découverte de l'environnement**.

« Un grand merci aux parents et aux enseignants qui ont pris sur leur temps personnel pour permettre cette classe verte. » Jean-Charles Peloux, directeur de l'école élémentaire du Rocher



CONSULTATION LA PAROLE AUX ENFANTS

La future cour de l'école imaginée par les enfants

Les enfants du groupe scolaire du Rocher ont été sollicités en cette fin d'année scolaire pour envisager leur future cour de récréation. Sur le temps scolaire et en classe, les écoliers ont répondu à un questionnaire ludique sur plan, première étape d'une démarche qui se poursuivra l'année prochaine.

L'initiative est née au sein du **Conseil Municipal des Enfants**. C'est en effet dans le cadre de leurs fonctions que les jeunes élus ont été sollicités pour **établir un état des lieux de leur cour de récréation**, dans la perspective de son futur aménagement. Un atelier ludique avec gommettes, plan et jeux avait permis d'identifier de premières tendances.

Une nouvelle étape voit le jour avec la participation à cette démarche de **l'ensemble des écoliers d'élémentaire**. Un questionnaire préparé par les services de la Ville en lien avec les enfants du Conseil a été cette fois soumis aux enfants du CP au CM2, courant juin sur le temps scolaire, avec l'accompagnement des enseignants.

Parmi les points évoqués, les **zones où les enfants ont l'habitude de jouer**, les **activités qu'ils pratiquent**, la **répartition des secteurs plutôt utilisés par les filles ou les garçons** ou encore les **aménagements qu'ils souhaiteraient dans leur cour idéale**. Ces questions ont été travaillées de façon individuelle, puis collectives avec un plan synthétique par classe.

Les diagnostics établis et idées suggérées nourriront la réflexion à venir, dans le respect des contraintes techniques et budgétaires du projet, amené à se développer sur 2023.

Suivront l'année prochaine de nouvelles rencontres pour poursuivre la démarche de consultation, avec la participation active des enfants du Conseil Municipal des Enfants.



IDEEES

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES

Les travaux d'aménagement de la cour d'école se tiendront sur trois ans.

À la rentrée, les enfants découvriront une partie de la cour rénovée, notamment autour de l'actuel îlot central végétalisé. Deux autres phases de travaux s'échelonneront respectivement sur l'été 2023 et l'été 2024, pour un montant total prévu de 225 946,97 € TTC. Suivant les échanges avec les enfants, certains aménagements pourront s'effectuer au cours de l'année, notamment concernant le marquage au sol des jeux.

Il est également prévu de réaménager les garages à vélo, afin d'encourager encore un peu plus les enfants à se déplacer en mobilité douce !

RELAIS PETITE ENFANCE UN TEMPS POUR ÉCHANGER

Une rencontre... avec des ânes !

Le Relais Petite Enfance proposait une nouvelle animation à destination des tous petits jeudi 23 juin, à laquelle étaient conviées les assistantes maternelles du Fontanil-Cornillon. Au parc municipal, trois ânes de la ferme "Au Pas de l'Âne" ont gentiment baladé les enfants le temps d'une matinée ensoleillée. Une belle rencontre entre enfants et animaux, et une nouvelle occasion de créer du lien entre professionnelles de la petite enfance, et avec les parents qui étaient également conviés.



ANIMATION ILS ONT FÊTÉ L'ÉTÉ

Une journée festive pour petits et grands

La comité d'animation organisait le samedi 25 juin une journée de fête et de rencontre à destination des petits et des plus grands.

Tout au long de l'après-midi, les familles ont d'abord pu profiter d'une **fête foraine** installé au parc municipal. Les enfants se sont amusés dans le grand château gonflable avec toboggan, sur le carrousel ou encore sur la piste de quad électrique. Un petit train sur rail illuminé n'a pas manqué d'émerveiller les plus jeunes. Les incontournables gourmandises associées à ces manifestations étaient au rendez-vous : barbes à papa, crêpes et gaufres ont été dégustés sans interruption.

Puis place au spectacle en soirée avec les danseuses de la compagnie **Belladone** et leur « **Show Cabaret** ». Sur la scène du kiosque et devant le public rassemblé pour pique-niquer, les artistes ont interprété des chansons bien connues, sublimes par des costumes de music-hall, des plumes et des paillettes.

Les bénévoles du comité d'animation, qui se mobilisent pour organiser des événements et dynamiser la vie locale, remercient les participants qui ont pris part à cette journée festive.



MÉDIATHÈQUE PRIX DE LA BD 2022

Quelle bande-dessinée avez-vous choisie ?

La médiathèque du Fontanil-Cornillon s'associait en février dernier à l'association « Alice et Clochette » en participant au « Prix de la BD 2022 ». Après plusieurs mois pendant lesquels les Fontanillois étaient invités à emprunter une sélection de douze titres, puis voter en ligne, les résultats sont tombés.

C'est donc « Le chœur des femmes », BD de Aude Mermillod qui remporte le premier prix du concours. Cette adaptation sensible et puissante du roman culte de Martin Winckler est arrivée en tête du classement.

« Nous avons constaté un réel intérêt du public pour les bandes dessinées, qui occupent une place de plus en plus importante dans les librairies et dans le fonds de notre médiathèque. Cette démarche à destination d'un public ados et adultes répond à de nouvelles attentes, et offre de belles opportunités de découvertes pour tous nos lecteurs grâce à une sélection de qualité. » estime l'équipe de la médiathèque.

Pour cette 13^e édition, ce sont près de 335 votants parmi 32 bibliothèques et comités d'entreprise qui ont pris part à l'initiative, confirmant une hausse de participation au fil des années. Laurent Besson, président de l'association et Fontanillois, se réjouit du succès de cette nouvelle édition *« Nous avons de très bons retours sur la diversité des œuvres sélectionnées. C'est donc avec enthousiasme que nous préparons d'ores et déjà le prochain Prix de la BD ! »*

Rendez-vous sur le site de la médiathèque mediatheque.ville-fontanil.fr, rubrique ZOOM pour découvrir l'ensemble du classement.



La fête des écoles, toujours plus belle

Tous les ingrédients étaient réunis en cette belle journée du samedi 18 juin pour une fête des écoles inoubliable. De très nombreuses familles ont participé à ce rendez-vous incontournable pour tous les écoliers, qui marque la fin de l'année scolaire et annonce la prochaine saison de l'été.

Les parents bénévoles de l'APE du Fontanil étaient mobilisés pour concocter **un programme riche en animations et belles surprises**. Cette année, et après trois éditions annulées en raison de la météo et de la crise sanitaire, l'association présentait quelques nouveautés à son public. Avec trois objectifs : **récolter des fonds pour les projets de l'école, créer du lien autour d'un événement qui rassemble et donner du plaisir et de beaux souvenirs aux enfants.**

Le matin, les élèves de l'école maternelle et élémentaire présentaient sur scène, au parc municipal, **un beau spectacle coordonné par les professeurs de Fonta Musique**, Rodrigo Costa et Franck Argentier. Les écoliers ont notamment repris, parmi les répertoires présentés, les chansons de Michel Fugain devant un public conquis.

Puis, place aux animations dès 11 h 15 avec pas moins de quatre structures gonflables, un ventrigriss aquatique très apprécié en cette chaude journée, du tir à la carabine, des trampolines, du tir à l'arc et bien sûr les traditionnelles pêche à la ligne et pêche aux canards. Les jeux d'eau, en cette journée de canicule, ont offert un peu de fraîcheur aux très nombreux participants.

Plusieurs associations étaient cette année invitées à tenir des stands.

« Nous avons souhaité cette année impliquer les associations fontanilloises en leur proposant d'installer des stands valorisant leurs projets. La MJC des ateliers de dessin, d'anglais et de modélisme, Artémuse des costumes à essayer, Solidafon des jeux d'adresse. L'Ifac – centre de loisirs – proposait également des jeux en bois. Nous souhaitons que cette rencontre soit accessible au plus grand nombre, en proposant des activités payantes au profit des projets de l'école, mais aussi des stands gratuits tenus par nos associations », explique Charles Quénard, président de l'APE.

Très apprécié, le **spectacle d'Artémuse** avec une déambulation d'échasses et de jonglage à travers le parc a émerveillé les petits comme les grands.

Les plus gourmands ont également profité de **bons gâteaux réalisés par les parents bénévoles**, des glaces ou encore des barbes à papa.

Et la tombola a bien sûr remporté un grand succès, avec **près de 4 000 tickets vendus et 245 lots remportés !**

« Notre ambition était de « faire avec ». Avec les acteurs associatifs du territoire qui participent à la vie du Fontanil-Cornillon. Avec les acteurs économiques de proximité

en choisissant de nous fournir auprès des commerçants du village et des entreprises locales. Et avec les parents bénévoles bien sûr, qui se sont mobilisés avec beaucoup d'implication pour organiser cette journée festive d'envergure. Les retours que nous recevons nous rassurent quant aux choix que nous avons voulu porter », poursuit Charles Quénard.

L'association se réjouit de la réussite de cet événement, au profit des projets du **groupe scolaire du Rocher**. L'occasion était par ailleurs donnée, pendant ce grand rassemblement, d'exposer **quelques photos d'activités en partie financées par ce fonds** : une classe verte, une sortie à la ferme, des sorties à la patinoire, un rallye découverte à la Bastille, un projet escalade, la participation au festival des Clefs de l'aventure, une sortie neige au Col de porte, une balade en forêt au Mont-Saint-Martin ou encore l'acquisition de draisiennes et casques.

« Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, les enseignants et les parents qui se sont mobilisés pour organiser cette grande fête collective. Relancer une dynamique après ces dernières années incertaines représentait un grand défi. Nous l'avons relevé grâce à vous, pour notre plus grand plaisir et surtout celui de nos enfants », conclut le président de l'APE.



Les écoliers ont chanté, accompagnés par les professeurs de Fonta Musique.



Les nombreuses animations ont régalé les enfants tout au long de la journée.

ENVIRONNEMENT UN PAS DE PLUS VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Stop au gaspillage d'imprimés publicitaires !

À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE, LES PROSPECTUS SERONT INTERDITS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DE LA MÉTROPOLE

De nombreuses boîtes aux lettres affichent un STOP PUB pour ne pas recevoir de dépliants publicitaires. À partir du 1^{er} septembre 2022, la norme s'inversera : seules les boîtes aux lettres affichant un OUI PUB recevront un imprimé publicitaire.

Les prospectus pèsent lourd dans nos poubelles. En France, ils représentent plusieurs centaines de milliers de tonnes chaque année alors que près de 50 % des usagers les jettent sans même les avoir lus.

Face à ce constat, la loi « Climat et Résilience » votée à l'été 2021 permet à 15 territoires pilotes, dont la Métropole de Grenoble, de tester la mise en place du OUI PUB.

Cette loi vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf si l'autorisation est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.

Cette démarche concrète en faveur de la réduction des déchets permet à chacun de choisir s'il veut, ou non, recevoir de la publicité.

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF :

- Ne pas subir la publicité mais la choisir.
- Réduire le gaspillage papier lié aux imprimés publicitaires non lus.
- Encourager la publicité « Responsable ».
- Sensibiliser à la réduction des déchets et encourager les bonnes pratiques.

COMMENT SE PROCURER UN ADHÉSIF OUI PUB ?

- **Sur demande** au 0800 500 027 (appel gratuit) ou par le formulaire en ligne de demande de documentation démarches.grenoblealpesmetropole.fr service déchets/ demander un document.
- **En libre-service** à l'accueil de la mairie du Fontanil-Cornillon.

RENSEIGNEMENTS

0 800 500 027 - grenoblealpesmetropole.fr



MULTI-ACCUEIL DÈS LES DENTS DE LAIT

Des conseils pour prendre soin des dents des plus petits

Cette année, le multi-accueil « L'Univers des Tout-Petits » lançait une réflexion autour de la santé bucco-dentaire des enfants. Une thématique essentielle pour le bien-être des plus petits.

Tout a commencé par une proposition : celle de mettre en place un atelier « brossage de dents » au multi-accueil. Une démarche lancée par l'équipe de professionnelles de la petite enfance, afin de répondre à un enjeu important de santé des tout-petits.

L'équipe de professionnelles a contacté l'UFSBD (Union Française de santé Bucco-dentaire) afin de travailler sur des actions à mettre en œuvre. Un enfant de moins de 3 ans n'est pas en capacité de se laver les dents tout seul : il a besoin d'un adulte. Et les premiers gestes d'hygiène bucco-dentaire doivent s'initier dès la première dent de lait (dès 6 mois). Le multi-accueil a donc décidé d'axer son projet sur la sensibilisation et la prévention.

C'est ainsi que le mardi 22 mars dernier se tenait une conférence pour échanger sur l'intérêt du brossage de dents dès le plus jeune âge, à l'attention des professionnelles et des parents. Des recommandations ont été préconisées par l'intervenante, Nicole Marguet, coordinatrice santé de l'UFSBD.

Les parents ont quitté la séance

convaincus de l'utilité de brosser les dents de lait de leurs chérubins et les professionnelles ont apprécié de parfaire leurs connaissances qui seront mises au service des parents de la crèche. Avec une certitude à partager et mettre en pratique : **une bonne hygiène bucco-dentaire dès le premier âge est importante car elle aide à protéger les dents pendant les décennies à venir.**



Un premier concours de pétanque pour « Les 4 Ruisseaux »

Judi 16 juin, tout au long de la journée, une trentaine de participants réunis au sein de dix équipes de boulistes étaient rassemblés à l'invitation de l'association « Les 4 Ruisseaux » pour prendre part au premier concours de pétanque du club.

La chaleur écrasante n'a pas empêché la bonne humeur et la convivialité d'être au rendez-vous. La pause déjeuner était la bienvenue avant de reprendre les parties.

À l'issue du concours, une remise des prix a récompensé les gagnants. La première place du palmarès a été remportée par l'équipe de Christian Turban, Yvette Illy et Edmond Labalme. La seconde est revenue à l'équipe de Christophe Entrressangle, Paulette Zorzi et Jean Marret. La troisième place du podium était pour l'équipe de Patrice Founet, Gaby Perroud et André de Saint-Léger.

Une coupe, des casquettes et des bobs ont été remportés par les grands gagnants, mais tous les participants sont repartis avec des lots offerts par le Crédit Mutuel, partenaire de l'événement.

Michel Lusa, président de l'association et organisateur de l'événement avec Christian De Saint-Léger, se réjouit de cette belle journée, et remercie l'ensemble des joueurs et des partenaires pour leur participation.

Le club tiendra son assemblée générale, ouverte à tous, mercredi 28 septembre à 14 h en salle Play Bach. Toute candidature à l'élection du conseil d'administration devra être envoyée à l'association en amont.

« Les 4 Ruisseaux » - 04 76 72 88 69 - 06 35 92 63 54



RECRUTEMENT

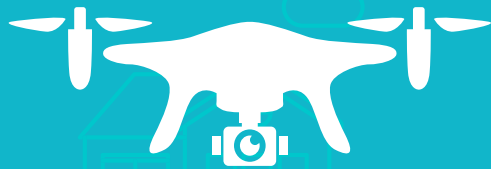
LA DISTRIBUTION, UNE MISSION DE PROXIMITÉ

La Ville du Fontanil-Cornillon propose aux habitants volontaires en recherche d'un complément de revenu de candidater pour une mission régulière de distribution des supports communaux sur le territoire communal.

Sur un ou deux jours par mois, en coordination avec une équipe d'agents, les Fontanillois recrutés seront formés puis missionnés quelques heures pour déposer dans les boîtes aux lettres du Fontanil-Cornillon le journal municipal, ou d'autres documents municipaux.

Vous êtes étudiant ou en recherche de quelques heures complémentaires ? Vous souhaitez vous engager sur le long terme et contribuer à rendre ce service de proximité ? Rejoignez-nous !

Pour plus de renseignements ou pour envoyer votre candidature, merci de contacter le service RH par mail à rferrara@ville-fontanil.fr ou de contacter le 04 76 56 56 56.



DRONES

Attention, il y a des règles !

Un drone est un engin volant sans passagers, piloté à distance. Son utilisation, même dans le cadre d'une activité de loisir, est encadrée par une réglementation stricte, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Le pilote est toujours responsable de la sécurité de son vol.

Au Fontanil-Cornillon comme ailleurs, voici les 10 règles à respecter lorsque l'on souhaite piloter un drone.

1) Je ne survole pas les personnes

J'utilise mon drone en veillant à ne pas mettre en danger les personnes et les véhicules à proximité. Je ne les survole pas et conserve une distance minimale de sécurité. Je reste bien éloigné de tout rassemblement de personnes.

2) Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit

Je conserve mon drone à une distance telle qu'il reste facilement visible à l'œil nu et je le garde à tout instant dans mon champ de vision. La réglementation interdit l'utilisation de drones la nuit, même s'ils sont équipés de dispositifs lumineux.

3) Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes

Je n'utilise pas mon drone à proximité de tout terrain d'aviation pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM, etc. Des distances minimales d'éloignement sont à respecter et peuvent atteindre 10 km pour les aérodromes les plus importants.

4) Je ne survole pas de sites sensibles

Certains sites sensibles ou protégés ainsi que leurs abords sont interdits de survol. Il s'agit par exemple des centrales nucléaires, de terrains militaires, de monuments historiques ou encore de réserves naturelles et parcs nationaux. Je me renseigne sur l'existence de tels sites avant d'entreprendre un vol.

5) Je ne fais pas voler mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération

En agglomération, le survol de mon espace privé avec un drone de petite taille et sans présence de public est possible sous réserve de respecter une vitesse et une hauteur maximale adaptées à l'environnement immédiat (bâtiments, arbres, ...) et permettant de limiter les risques en cas de perte de contrôle. Je n'utilise en aucun cas mon drone au-dessus de l'espace public.

6) Je respecte les hauteurs maximales de vol

En dehors des sites d'aéromodélisme autorisés, la hauteur maximale d'évolution est fixée à 120 mètres par défaut mais elle est inférieure aux abords de certains lieux. Avant tout vol, je vérifie la hauteur maximale autorisée à l'endroit où je souhaite faire manoeuvrer mon drone sur <http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>. Dans tous les cas, je n'entreprends pas un vol ou j'interromps un vol en cours, si un aéronef se trouve à proximité.

7) Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité

Ma responsabilité peut être engagée en cas de dommages causés aux autres aéronefs, aux personnes et aux biens à la surface. Si je n'ai pas contracté d'assurance spécifique, je vérifie les clauses de mon contrat responsabilité civile.

8) Je respecte la vie privée des autres

Les personnes autour de moi et de mon drone doivent être informées de ce que je fais, en particulier si mon drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. J'informe les personnes présentes, je réponds à leurs questions et je respecte leur droit à la vie privée. Je m'abstiens d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

Pour piloter un drone équipé d'un dispositif de prises de vues, il faut obtenir un « numéro d'exploitant UAS ». En France, pour l'obtenir, il faut s'inscrire gratuitement sur le site AlphaTango et suivre les instructions.

9) Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.) et doit respecter la législation en vigueur (notamment la Loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés »).

10) En cas de doute, je me renseigne

Consulter le guide consacré à l'aéromodélisme sur le site de la direction générale de l'Aviation civile pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation des drones de loisirs.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L.6232-4 du code des transports.

LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un règlement européen est rentré en vigueur afin d'uniformiser les règles encadrant la pratique du drone de loisir en Europe. Cette réglementation place tout usage du drone de loisir dans une catégorie spécifique, dite « ouverte » : les drones y sont rangés par classes allant de « C0 » à « C4 » en fonction de leur poids. Chacune possède leurs propres règles associées (survol des personnes et de zones industrielles, équipement d'identification en vol et formations requises pour le pilotage. Renseignements : www.ecologie.gouv.fr, recherche « drone »

EMPLOI DE LA VISIBILITÉ POUR NOS ENTREPRISES

Une nouvelle rubrique pour vos offres d'emploi

Les entreprises et commerces dont le siège se situe sur la commune du Fontanil-Cornillon peuvent désormais transmettre leurs offres d'emploi pour publication dans Le Fontanilois.

À partir de septembre, une **nouvelle rubrique verra le jour dans les pages du journal municipal**. Un courrier a été adressé aux entreprises locale afin de leur proposer cette démarche, ainsi que la procédure qui lui est associée. Délai de transmission des informations, contenu, forme, périodicité... **Les entreprises et commerçants pourront dès la rentrée partager leurs annonces et trouver de nouveaux candidats par l'intermédiaire d'un nouveau moyen de diffusion.**

Cette initiative a pour objectif de **soutenir la dynamique de l'emploi** et d'**accompagner le recrutement sur le territoire communal**, en réponse à un besoin exprimé par certains acteurs économiques installés au Fontanil-Cornillon.

Pour partager une offre d'emploi rendez-vous sur www.ville-fontanil.fr.



JEAN-LOUIS BERGER

Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la vie commerciale



« Nos entreprises recherchent régulièrement des candidats, et de la même manière les Fontanilois un emploi. Il nous paraissait important et pertinent de faciliter leur mise en relation, à travers le relais de notre journal municipal. La vitalité économique d'un territoire s'appuie aussi sur son entreprise locale. »

ÇA VA SE PASSER

Du 9 septembre au 15 octobre 2022

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE

« SUR LA ROUTE DE STENDHAL EN ISÈRE »

Savez-vous d'où vient le pseudonyme de Stendhal ? Ou encore que le célèbre roman « Le Rouge et le Noir » trouve son inspiration à partir d'un fait divers en Isère ? En quoi Stendhal s'est-il inspiré de son enfance en Isère ? C'est à ces nombreuses questions que répond cette exposition. Elle présente en effet quelques lieux emblématiques stendhaliens et permet en outre aux visiteurs de confronter le paysage d'hier à celui d'aujourd'hui. Public : Adulte / Adolescent. Informations : 04 76 56 01 88

Samedi 3 septembre 2022

FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace Jean-Yves Poirier, de 9 h à 12 h
Rencontre avec les associations fontaniloises, découverte des activités et inscriptions.
Entrée gratuite.

Mardi 13 septembre 2022

PORTES-OUVERTES DE FONTA MUSIQUE

Rencontre avec les professeurs, découverte des instruments, inscriptions. De 16 h 30 à 19 h 30, à l'école Fonta Musique - Impasse Girodière. fontamusique@ville-fontanil.fr - 04 76 56 56 56

Samedi 17 septembre 2022

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

À partir de 10 h 30, à la médiathèque. De 18 mois à 4 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88

Dimanche 18 septembre 2022

VISITE DU JARDIN ETNOBOTANIQUE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine sur le thème « le Patrimoine durable ». Visite à 11 h (durée : 1 heure), suivie d'un temps de dégustation autour des plantes du jardin. Rue du Moulin. Informations : plantesenfolie@gmail.com

Mercredi 21 septembre 2022

ATELIER MUSICAL « L'AVENTURE DU PETIT TRÉSOR MUSICAL »

Découverte musicale autour d'un jeu illustré. Devient le héros de cette merveilleuse aventure avec Eddy, musicien et conteur ! Grâce à la magie de la musique, des rythmes et des mélodies, tu pourras déjouer toutes les embûches qui t'attendent pour retrouver le trésor qui a été dérobé ! Y arriveras-tu ? Que l'aventure commence ! De 14 h 30 à 15 h 30 ou de 16 h à 17 h, à la médiathèque. À partir de 5 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88.

Samedi 24 septembre 2022

ATELIER CRÉATIF

À 10 h, à la médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION PHOTO DANS LA RUE

Issue du concours OBJECTIF PHOTO 2022. À 10 h 30, rue du Rafour (à proximité du gymnase Lionel Terray)
Découverte des photographies sélectionnées autour du thème « Un mot doux s'est glissé dans la photo », en présence des artistes. Renseignements : 04 76 56 56 56

Mercredi 28 septembre 2022

HEURE DU CONTE

À 10 h, à la médiathèque. À partir de 4 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88

MAIS AUSSI

La médiathèque sera fermée du 19 juillet au 13 août 2022 inclus.

Scène ouverte

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 - À PARTIR DE 20 H

Animée par Claire Cholier - Entrée libre et gratuite.

Inscriptions : claudio.beaupin@laposte.net

Le principe est toujours le même : le micro est ouvert à ceux qui le souhaitent pour 10 minutes de prestation scénique (chant, instrument, poème, sketch).

Des fiches d'évaluation seront à la disposition des auditeurs et seront ensuite remises au groupe des bénévoles de l'ACIDI chargé de la nouvelle programmation 2023 des Soirées Cabaret Chanson.



- Scène ouverte -

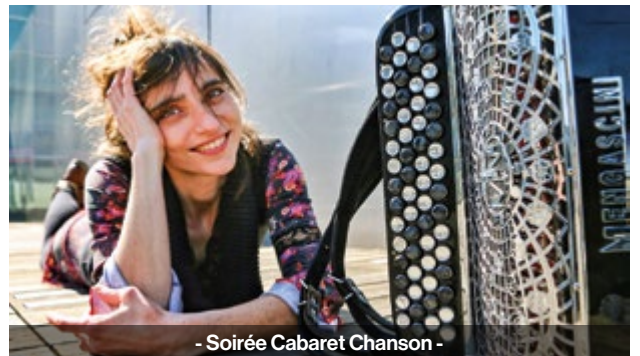
Justine Jérémie

VENREDI 9 SEPTEMBRE 2022 - 20 H 30

Précédé du Café Livre - De 19 h à 21 h - Participation au chapeau.

Réservation ACIDI - 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com

Difficile de rester insensible à la voix et à l'univers de Justine Jérémie. Cette chansonnière (auteure-compositeur-interprète) pétillante à souhait écume les scènes du Vieux Paris pour y exercer son art avec une spontanéité déconcertante et du talent à revendre. Entre reprises et créations, ses tours de chants puisent dans l'esprit et la tradition parigote du café-concert. L'authenticité au cœur, elle nous enivre de sa voix si singulière au son vibrant de son accordéon.



- Soirée Cabaret Chanson -

Beaux et cons à la fois

VENREDI 16 SEPTEMBRE 2022 - 20 H 30

Tarif : 15 € - Renseignements : 04 76 23 57 09 - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Bien sûr, ça se passe au bistrot. À Vesoul. À Knokke le Zoute ou aux Marquises. Ça parle, ça chante, ça boit et ça aime. Ils sont deux, beaux et cons à la fois, qui racontent les femmes, les potes, l'alcool et la mort au bout. Deux qui parlent d'ivrognes, du diable et de ces gens-là ; qui chantent Madeleine, Mathilde, Jojo, Fernand et Jef et Frida et Jacky... Deux qui boivent, parlent et chantent un certain Jacques BREL. *Un chanteur Laurent BERGER et un comédien François FOUREL, mis en scène par Bernard FALCONNET.*



- Spectacle Chanson -

Esquisses

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 - 20 H 30

Tarif : 12 € - Renseignements / Réservations : trio.mineur@orange.fr

Dix « nouvelles » qui mettent en scène deux amies, deux sœurs, deux voisines. Où l'on parle de non-dits, de meurtre, de Pôle emploi, d'absurdité, d'incompréhension, de clitoris, de poésie de fascisme ordinaire, de règlement de comptes familial...

Des fenêtres ouvertes sur des intimités. Des zooms sur des inimitiés. De drôles d'instantanés.

Esquisses

Dix (très) courtes pièces pour deux femmes

*De Bernard Falconnet
Avec Geneviève Geffroy
et Régine James
Scénographie Daniel Martin*

Dix « nouvelles » qui mettent en scène deux amies, deux sœurs, deux voisines...

Où l'on parle de non-dits, de meurtre, de Pôle emploi, d'absurdité, d'incompréhensions, de clitoris, de poésie, de fascisme ordinaire, de règlement de compte familial...



Photo Bernard Cornic

*Des fenêtres ouvertes sur des intimités.
Des zooms sur des inimitiés.*

- Théâtre -

Le Couple idéal

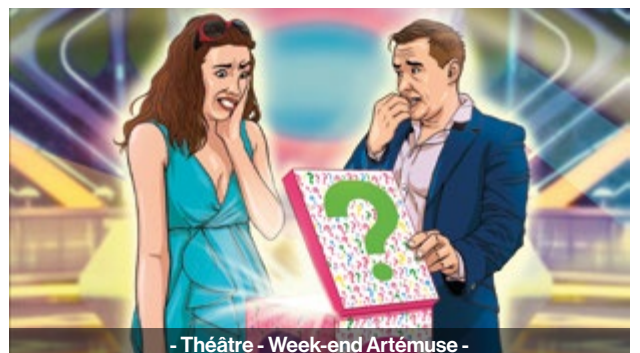
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 - 20H30

Tarif : 12 € - Cie Activisere - Info et réservations : 06 58 88 46 08

Texte et mise en scène : Johan Rivoire

Antoine vit l'union parfaite avec Pauline. Cela fait deux ans maintenant que leur amour ne cesse de grandir. Ils forment le couple idéal. Les amoureux ont été sélectionnés pour participer à une nouvelle émission de télé-réalité sur TF1 qui consacrera le couple parfait. L'enjeu de ce show insolite : un enfant à adopter ! Mais pour gagner, les candidats vont devoir affronter des révélations qui vont bouleverser la perception de leur couple.

Avec : Aurélie Raschetti, Johan Rivoire



- Théâtre - Week-end Artémuse -

CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence :

- jeudi 7 juillet 2022
- mercredi 3 août 2022
- mercredi 14 septembre 2022

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra mardi 20 septembre 2022. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du mardi 21 juin 2022 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2021 EST VOTÉ : UNE BONNE GESTION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE !

Le conseil municipal du 21 juin 2022 a voté le CA 2021 qui retrace et valide l'exécution du budget de l'année. Il permet de constater l'exécution du budget entre les sommes budgétées et les sommes réellement réalisées.

Il se décompose en deux sections : la section de fonctionnement qui regroupe les dépenses qui servent au fonctionnement quotidien des services de la commune; la section d'investissements qui regroupe les sommes ayant un impact sur le patrimoine et les équipements de la commune.

Les dépenses de fonctionnement sont de 3670 k€* (soit 1441 € par habitant) et les recettes de 4938 k€ (1837 €/ hab). Les recettes sont payées seulement à 23% (431€) par les ménages fontanilois et à 73 % (1341€) par les entreprises du Fontanil.

Les dépenses d'investissements à 1989 k€ intègrent le début des travaux d'agrandissement de l'école du Rocher et les recettes prennent en compte des subventions du département et de la région ainsi qu'un nouvel emprunt de 1900 k€ (qui financera l'ensemble du projet de l'école qui se poursuit en 2022).

Nous déplorerons que le désengagement de l'Etat, depuis 2014, qui a privé Le Fontanil d'une recette importante (dotation générale de fonctionnement) versée jusqu'alors pour un montant cumulé -1800 k€. Sans ce désengagement de l'Etat, la commune aurait pu financer le projet de l'école sans recourir à l'emprunt et donc accélérer son désendettement !

* k€ : milliers d'€

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

TRANSITION ENERGETIQUE

Elle nous concerne tous, avec l'augmentation actuelle des coûts.

Si nous ne contrôlons pas les prix, nous pouvons agir pour baisser notre consommation tout en préservant l'environnement.

Il nous faut choisir nos priorités. C'est notre responsabilité. C'est urgent.

L'isolation thermique est une des solutions.

La METRO a mis en place l'opération MUR/MUR qui permet une prise en charge de l'accompagnement du projet pour les copropriétés et les maisons individuelles, par l'intermédiaire de l'ALEC (Agence Locale de l'énergie et du climat), afin de bénéficier, en cas de validation, d'une prime énergie.

Concrètement il est tout à fait possible de se faire aider, en faisant établir un diagnostic.

Un conseiller de l'ALEC tient une permanence à la mairie de Saint-Egrève tous les premiers lundis du mois.

La majorité municipale a décidé d'aider financièrement au ravalement de certaines façades, se limitant au centre du village, mais ne fait rien pour encourager l'isolation thermique pourtant primordiale.

Certes cela a un coût mais c'est surtout un choix budgétaire.

L'intensité lumineuse n'a toujours pas diminué la nuit.

L'extension de l'école ne sera pas conforme à la norme RT2020 qui impose des bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

La majorité municipale a-t-elle bien conscience des enjeux ?

Pas besoin d'être écologiste pour se rendre compte qu'il est essentiel d'agir et vite ! Il ne s'agit pas de politique mais de responsabilité collective.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS-Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - ram@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola

Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière

Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretère - 6 rue du Cornillon

Contact : Patrice MUNOZ

Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.

Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net
espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin

Tél. 04 76 56 56 56

Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.

Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr

contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59

- Régie Assainissement 04 76 59 58 17

- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27

- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève

- 08 00 50 00 27

- Régie des eaux 08 00 50 00 48

- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17

CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75

Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**

En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 2 & 3 juillet 2022 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 9, 10 & 14 juillet 2022 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 16 & 17 juillet 2022 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 23 & 24 juillet 2022 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 30 & 31 juillet 2022 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 6 & 7 août 2022 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 13, 14 & 15 août 2022 - Phie de la Pinea

Ctre Commercial «La Pinea» - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33

- 20 & 21 août 2022 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 27 & 28 août 2022 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 3 & 4 septembre 2022 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 10 & 11 septembre 2022 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 17 & 18 septembre 2022 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 24 & 25 septembre 2022 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 1er & 2 octobre 2022 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ? Des problèmes de copropriété ? Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.

**PETITES ANNONCES**

À vendre état impeccable :

- Canapé velours et Merisier noir 3 places + 2 fauteuils 350€
 - Fauteuil « stressless » + repose pied cuir noir 600€
 - Four Micro Onde + fonction vapeur Whirlpool 120€
 - Table ronde Merisier + rallonge pour 8 personnes + 4 chaises 350€
- Contact : 06 13 71 24 96

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 22 août 2022.

ÉTAT CIVIL**DÉCÈS**

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| • CAMINATI Emilienne | le 29/05/2022 |
| • VIAL Michelle née JACQUIN | le 01/06/2022 |

FORUM des ASSOCIATIONS



SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022
ESPACE JEAN-YVES POIRIER
9H - 12H
ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTIONS
INFORMATIONS
DÉMONSTRATIONS